

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'INJOUX-GENISSIAT**

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 07/04/2026

ID : 001-210101895-20260330-DEL26_33-DE



N° 26 / 33

Séance du 30 mars 2026

**Nombre de
Membres**

En Exercice : 15
Présents : 15
Procuration : 0
Votants : 15
Pour : 15
Abstention : 0
Contre : 0

L'an deux mil vingt-six, le trente mars à 18H.30, le conseil municipal d'Injoux-Génissiat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Denis MOSSAZ**

Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 24 mars 2026

Membres présents : Mmes MM. BALAGHNI Samir, BALSEM Lydie, BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, DEROBERT Magali, FILLOD Claude, FOU CART Bernard, GRATTE Philippe, KREUTNER Stéphanie (arrivée à 18h49), MOSINI Patricia, MOSSAZ Denis, NICULESCU Christian, PRUDHOMME Joël, SELLIER Sophie.

Absent(e)s ou excusé(e)s :

Secrétaire de séance : Bernard FOU CART

Objet : Désignation de représentants pour la CLETC

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la création de la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) créée le 15 décembre 2016 au sein de Terre Valserhône l'Interco.

Cette commission a pour mission principale d'établir un rapport portant sur l'évaluation des charges transférées, de fixer les montants de l'attribution de compensation et d'en déterminer les conditions de révision.

Entendu l'exposé du maire, le conseil municipal, à l'unanimité,

→ Désigne pour représenter la commune d'Injoux-Génissiat à la CLETC de Terre Valserhône l'Interco

Membre titulaire : Denis MOSSAZ

Membre suppléant : Joël PRUDHOMME

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Le Secrétaire

Bernard FOU CART

Le Maire,



Denis MOSSAZ